COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 18 novembre 2026

Notification par la BCE des résultats du processus de surveillance et d'évaluation prudentielle

La Banque Centrale Européenne a notifié Sfil de sa décision relative au processus de surveillance et d'évaluation prudentielle (Supervisory Review and Evaluation Process – SREP) 2026, précisant le niveau d'exigence de fonds propres à compter du 1er janvier 2027.

L'exigence de Pillar 2 Requirement (P2R) est fixée à 1,2 %, dont 0,68 % applicable aux fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) et 0,9 % aux fonds propres de catégorie 1 (Tier 1 Capital).

Par conséquent, à compter du 1er janvier 2027, l'exigence de CET1 applicable au groupe Sfil sur base consolidée est de 8,68%, dont :

- 0,68 % au titre de l'exigence de P2R ;
- 2,5 % au titre du coussin de conservation des fonds propres ;
- 1,0 % au titre du coussin contracyclique sur les expositions françaises pertinentes.

L'exigence de Tier 1 capital est de 10,4 %, dont 0,9 % au titre du P2R.

L'exigence de Total capital est de 12,7%, dont 1,2 % au titre du P2R.

Au 30 septembre 2026, les ratios consolidés de CET1 et de Total Capital s'élevaient tous les deux à 48,95 %, bien au-delà des exigences minimales applicables à compter du 1er janvier 2027.

A propos du groupe Sfil

Nous finançons l'essentiel.

Sfil est la banque publique de développement leader du financement du secteur public local en France et le 1er acteur du financement du crédit-export, aux côtés de ses partenaires bancaires. Depuis 2013, nous plaçons le développement des territoires au cœur de notre mission.

Nous mobilisons les investisseurs internationaux de long terme pour offrir aux acteurs publics locaux, aux hôpitaux publics et aux exportateurs des conditions de financement optimales pour réaliser les investissements essentiels à la France.

Nos 400 collaborateurs soutiennent les politiques publiques qui accompagnent les collectivités locales, renforcent le système de santé et contribuent à la compétitivité internationale des entreprises françaises.

Filiale du Groupe Caisse des Dépôts, Sfil est signataire du Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact) et s'engage en faveur d'un avenir durable, en intégrant les objectifs environnementaux et sociaux des Accords de Paris au cœur de sa gouvernance.

Plus d'informations sur : www.sfil.fr. Suivez nos actualités sur LinkedIn.

Contacts

Communication financière et ESG

Dieynaba Ndoye
dieynaba.ndoye@sfil.fr

Samuel Bretillot
samuel.bretillot@sfil.fr

Juliane Vaslin
juliane.vaslin@sfil.fr

Relations investisseurs

Ralf Berninger
ralf.berninger@sfil.fr

Contact presse

Christine Lair-Augustin
christine.lair-augustin@sfil.fr